L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 25 AVRIL 1889. 62me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New-Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 25 AVRIL 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an....$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault—A l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Baronne, 12 vaches laitières, 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions, baquets, bidons, harnais, clientèle et tous les ustensiles de la vacherie.

Les traités de commerce en France.

Le *Travail national*, de Paris, consacre son premier article à une étude intitulée: *le Profit des traités de commerce.* S'appuyant sur les récents statistiques publiées par le ministère des finances, il démontre que l'essor commercial de la France ne date point de 1860, comme les économistes le prétendent, et que, bien avant cette date, l'expansion suivait une marche normale et régulière. Quelques chiffres suffisent à l'établir:

En 1850, dix ans avant les traités, notre commerce spécial était, au total, de 1,859 millions de francs, dont 791 millions à l'importation et 1,068 à l'exportation, ce qui nous laissait un bénéfice de 277 millions.

En 1860, l'année qui a précédé la mise en application des traités, de commerce est arrivé, au total, à 4 milliards 174 millions, dont 1,897 millions pour les importations et 2,277 millions pour les exportations, ce qui donnait à la France un bénéfice de 380 millions.

Mais nous savons bien que les économistes tiennent ce bénéfice pour une mauvaise plaisanterie et haussent les épaules quand on leur en parle. Passons donc!

Il résulte de ces chiffres que, de 1850 à 1860, en dix ans, sans traités, avec un régime protectionniste très prononcé le commerce de la France avec l'étranger s'est accru de 2 milliards 315 millions ce qui fait une augmentation moyenne de 231 millions et demi par an. Comme dans cette augmentation, ainsi qu'on le justifient les chiffres que nous venons de citer, les exportations entrent pour 1,209 millions, il en résulte que, année moyenne, ces exportations s'accroissaient de 121 millions.

Plût à Dieu que cet accroissement se fût continué dans les mêmes proportions depuis les traités de commerce!

Notre confrère prend, par exemple, le mouvement d'entrée et de sortie des produits qui ont leurs similaires en France et qui sont soumis aux droits de douane à l'entrée.

C'est encore une croyance que la France n'exportait que fort peu, étant protectionniste.

Eh bien! voici les produits textiles, qui sont une des branches les plus importantes du travail national. En 1859, l'année qui précéda les traités, la France a exporté pour 771,424,652 francs de fils et de tissus de coton, laine, lin, chanvre et soies. C'est un beau chiffre, n'est-ce pas?—d'autant plus beau que l'importation des produits similaires, cette année-là, ne fut que de 23,126,237 francs, ce qui laissait au travail national un bénéfice de 748,298,415 francs, coté dans les statistiques comme excédent de la production sur la consommation intérieure.

Où en est la France en 1887?

Ah! sans doute, ces exportations ont doublé, triplé peut-être? Vous n'y êtes point! Elles ne s'élèvent plus qu'à 742,721,692 francs, c'est-à-dire en diminution de 28 millions 1/2 sur celles de 1859. Au lieu de gagner, nous avons donc perdu, à l'exportation, ces 28 millions 1/2. Mais voici qui est plus sérieux encore. Pendant que nos exportations de produits textiles diminuaient, celles de produits étrangers augmentaient, et en 1887, l'importation des produits similaires étrangers montait de 23,126,237 francs à 225 millions 945,118 francs, augmentation de près de 203 millions de francs, de sorte que l'écart, qui était, en 1859, de plus de 748 millions à notre profit, est tombé, en 1887, à 516,776,000 francs seulement, en perte de 230 millions environ au détriment du travail français.

Voilà ce qu'a gagné la très grande industrie française des textiles aux traités de commerce! Mais, répliquent les économistes, s'il y a baisse considérable dans les prix, les *quantités* exportées sont plus grandes:

Oui, sans doute—répond le *Travail national*—mais il n'en ressort que ceci: c'est qu'on a travaillé davantage pour gagner moins; et puis, ces mêmes conditions existent pour l'étranger comme pour nous, et l'étranger a augmenté ses ventes chez nous, comme nous venons de le voir, de plus de 203 millions de francs de ces mêmes marchandises.

Ce que l'on peut dire des produits textiles s'applique, également, à bien d'autres produits, ainsi que l'indique le tableau comparatif des importations et des exportations de produits similaires soumis aux droits d'entrée de 1859 à 1887:

—Importation et exportation des produits similaires tarifés à l'entrée—

	Importation en France	Exportation de France	Différence en faveur de l'exportation
	millions	millions	millions
1859....	514.6	1,771.4	1,261.8
1862....	996.6	2,117.6	1,12[illegible]
1887....	1,635	2,220	585

Comme on le voit, la différence entre l'importation et l'exportation, qui était en 1859, avant les traités de commerce, de 1,231,800,000 francs au profit de cette dernière, est tombée graduellement, pour arriver en 1887 à 585 millions; ce qui veut dire que notre profit sur l'étranger, en ce qui concerne ces produits, a diminué d'année en année jusqu'à être de 676,800,000 francs seulement en 1887.

Tel est notre profit sur ce point.

Et l'on peut voir aussi que nos exportations, qui étaient déjà de 1,776 millions et demi en 1859, pour ce qui concerne ces marchandises, ne sont plus qu'à 2,220 millions en 1887, en bénéfice de 443 millions et demi seulement, tandis que sur ces mêmes produits les importations étrangères se sont élevées de 514 millions 600,000 francs à 1,635 millions, en bénéfice de 1,120 millions et demi environ.

D'où il est permis de conclure que l'ère libérale, inaugurée en 1860, *a surtout bénéficié à l'étranger*, au grand dommage des industries françaises et du bien-être des ouvriers français.

Michel Lion & Cie.—Il n'est personne à la Nouvelle-Orléans qui ne connaisse la maison dont nous venons d'écrire le nom, et qui, en son genre d'affaires, tient le haut du pavé. A l'entrée de chaque saison, la maison fait pour ainsi dire peau neuve. Elle renouvelle son fonds de marchandises et n'omet jamais de porter immédiatement le fait à la connaissance de ses clients par la voix des journaux. C'est sous le titre d'*Oklahoma* qu'elle publie son annonce dans l'*Abeille*, annonce où elle affirme vendre à des prix d'une surprenante modicité des chapeaux de paille, des vêtements confectionnés complets et des articles de toilette de première qualité.

Le journal "L'Abeille de la Nlle-Orléans" est mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, au bureau des Renseignements Commerciaux, à la Section des Colonies françaises, Esplanade des Invalides.

—L'homme a besoin d'un tonique lorsqu'il perd son énergie, lorsqu'il éprouve une lassitude très grande le matin, qu'il est pris de bâillements dans la journée, et que son sommeil est troublé la nuit. Cet état voisin de la maladie est aisément combattu par le "Hostetter Stomach Bitters" qui fortifie le système, calme les nerfs et facilite la digestion. La nervosité, les maux de tête, l'état bilieux et les désordres de l'estomac sont bien vite guéris par l'incomparable régulateur et fortifiant. Les poisons minéraux, notamment la strychnine et la noix vomique, ne sont jamais des toniques sûrs, même absorbés en doses infinitésimales. L'amer en question est un tonique parfait, le plus efficace de tous, et que peuvent prendre avec impunité les personnes les plus prudentes. Il est bon également pour la fièvre aiguë, le rhumatisme et les affections de reins.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

BELGIQUE.—La *Justice*, de Paris, publie la dépêche suivante, en date de Bruxelles, 6 avril:

"On met sérieusement en avant le projet de faire épouser au prince Beaudoin, de Flandre, la jeune héritière de la couronne de Hollande.

"Les conséquences désirées par les instigateurs de cette alliance seraient de reconstituer les anciens Pays-Bas par l'Union de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, en laissant à chacun de ces Etats son autonomie."

LOUISIANE.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 20 avril:

On nous écrit, de Hausville: "La semaine dernière, chacun demandait de la pluie; tous les désirs ont été satisfaits amplement, le 13, dans l'après-midi, et le 14, pendant la matinée. Le terrain est parfaitement humide, maintenant, et toutes les récoltes semées poussent à vue d'œil; elles sont, du reste, dans d'excellentes conditions. Le maïs a une meilleure apparence qu'on ne l'a vu, depuis nombre d'années, à pareille époque. Encore quelques bonnes pluies et la récolte de ce grain est assurée.

"La canne vient bien, nous assure-t-on, et les souches sont fort belles.

"Jusqu'ici, personne ne se plaint du coton; il paraît lever dans de bonnes conditions. La terre, du reste, avait été, partout, bien préparée pour le recevoir; aussi, la pousse est-elle facile.

"Les jardiniers ont des pommes de terre précoces et quelques-unes sont fort belles. Toutes les plantes dans les jardins poussent aussi bien qu'on peut l'espérer.

"Notre région progresse; elle se peuple, elle se couvre de bâtisses, peu à peu, lentement; mais sûrement.

"Quant à la salubrité du pays, elle ne laisse rien à désirer."

—Décédé, à Washington, M. Achille Dupré, à l'âge de 64 ans.

—Décédée, chez son beau-fils, l'hon. J. L. Morris, à Opelousas, Mme Eliza A. Hudspeth, à l'âge de 77 ans.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 20 avril:

L'industrie des bois de charpente et de construction a pris des proportions dont nous sommes fiers dans notre paroisse. Le produit de la "Plaquemines Lumber and Improvement Co.," pour le mois passé, s'est élevé à $26,000. Si nous y ajoutons les chiffres de la compagnie des fils Wilbert et de la compagnie Carpenter, nous arrivons à la somme de $50,000, dans le même mois. Mais nos propriétaires de scieries ne sont pas satisfaits de cette situation; ils se proposent d'exploiter le pin comme le bois de cypre. Déjà, MM. Wilbert, Fils, ont reçu 1,000,000 de pieds de Little River, paroisse Catahoula, par la voie de la Rivière Rouge. La première compagnie a fait un contrat pour la livraison, qui doit lui être faite, de 1,000,000 de pieds, à l'embouchure de l'Atchafalaya, le 1er août. On voit que, dorénavant, nos scieries vont produire de façon à répondre à tous les besoins des consommateurs. Si elles réussissent, notre localité en tirera des bénéfices incalculables. Elles pourront travailler, d'un bout de l'année à l'autre, sans la moindre interruption, même quand ainsi que la chose a lieu à présent, il n'y aura pas assez d'eau pour faire flotter les bois de cypre et autres.

—M. Henry Wilbert, de la "Rosedale Cypress and Shingle Co." nous a envoyé des specimens des produits de sa scierie, située près de Rosedale, sur le Bayou Grosse Tête. Les bardeaux sont parfaits à tous les points de vue; ils se placeront, sans aucun doute, rapidement et à de bons prix. M. Wilbert est un habile administrateur, un mécanicien expérimenté. Il a beaucoup contribué à asseoir la réputation de la maison, et il ne déploie pas moins de zèle que de talent et d'habileté.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 20 avril:

Le capt. G. A. Pharr a reconstruit une grande partie des trottoirs qui entourent sa résidence. Son beau-père, M. Jasper Gall, fait aussi de grandes améliorations à sa résidence de Main street.

—On a reçu la nouvelle de la mort de M. J. R. Emory, beau-frère de M. Stokes, dans le Michigan, où il était allé, accompagné de M. Bernard Milmo.

—Marié, sur l'habitation Loisel, M. H. B. Heires à Mlle Nellie Bossey.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 20 avril:

Nos autorités urbaines font, en ce moment, une très bonne besogne; ils font ouvrir de nouvelles rues, niveler et réparer les anciennes dans la partie sud de notre ville.

—M. Vincent, un de nos jardiniers pépiniéristes les plus distingués, nous a montré une fraise d'une saveur exquise et d'une dimension extraordinaire; elle avait 4 pouces 3/4 de diamètre; elle est venue sur sa ferme, à cinq milles du Lac Charles. Un pareil specimen est la preuve de ce que peut produire notre sol, quand on veut se donner la peine de le cultiver convenablement. M. Vincent a 3 acres de ces beaux et délicieux fruits. Quand donc finira-t-on de poser cette éternelle question: "Peut-on cultiver les fruits dans votre pays?" Est-ce que tout ce qui se passe n'est pas une réponse suffisamment victorieuse?

—Cérémonie touchante à la résidence de M. Thad. Mayo, à l'occasion du 75me anniversaire de Mme Mayo, mère de MM. Thad. et Claud. Mayo. Cette dame vénérable était entourée de ses 16 petits enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 20 avril:

Les pluies récentes ont fait grand bien à nos champs et à nos jardins. Les citernes surtout en ont profité; elles étaient à peu près vides.

—M. Booth, de la compagnie qui fait, à la Nouvelle-Orléans, le commerce d'huîtres, est attendu ici, dans quelques jours; il examinera tous les bancs d'huîtres de la Côte, accompagné de son fils. M. Julian est maintenant en train de les marquer tous, de les entourer de pieux. Notre population est très anxieuse de voir s'établir, ici, cette entreprise, qui donnerait de l'emploi à des centaines de travailleurs.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 20 avril:

La pluie abondante que nous avons eue, samedi dernier, a fait beaucoup de bien aux récoltes qui poussent, particulièrement au coton et au maïs, qui avaient grand besoin de pluie, pour reprendre un peu de vie. Les rapports qui nous arrivent des champs de maïs, sont un peu plus encourageants qu'avant la pluie; quant à la canne, elle pourrait avoir un meilleur aspect. Il faut laisser s'écouler un grand mois, avant qu'on puisse dire où en est la canne, ce qu'elle promet, ce qu'elle peut probablement donner. Nos planteurs sont pleins de confiance.

—L'habitation Cinclare est restée au travail toute la semaine, granulant du sirop qui lui avait été expédié de Cincinnati par un propriétaire entreprenant, M. H. L. Laws.

ESPAGNE.—Le gouvernement allemand a ratifié le traité relatif aux alcools espagnols.

La nouvelle en est arrivée à Madrid et a été immédiatement communiquée par l'ambassadeur d'Allemagne au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères.

Une grande manifestation d'étudiants a eu lieu à Barcelone, contre les modifications du Code civil soumises aux délibérations de la Chambre.

Une autre manifestation, comprenant six mille personnes, a eu lieu pour protester contre l'incorporation de la banlieue de Barcelone à la municipalité de la ville.

A la Chambre des députés, M. Canovas, parlant, incidemment, de la question des Carolines, a dit qu'elle constitue la page la plus glorieuse du parti conservateur.

LE MÉRITE AGRICOLE EN FRANCE.—Le nombre des croix du Mérite agricole à distribuer en 1889, à l'occasion de l'Exposition et des fêtes du Centenaire de 1789, sera augmenté exceptionnellement ainsi qu'il suit:

Croix de chevalier, 300.
Croix d'officier, 60.

DEUX CANONS SUR LA TOUR EIFFEL.—On vient de placer, sur la seconde plateforme de la tour Eiffel, deux petits canons qui, chaque jour, annonceront au public l'ouverture et la fermeture de l'Exposition.

Une de ces pièces a été essayée, et, à cette hauteur, le bruit produit par la détonation a été formidable.

Le parti des hommes modérés, en France.—Nous extrayons le passage suivant du beau discours que M. Jules Ferry a prononcé, le 11 avril, à Paris, devant l'Association nationale républicaine:

"Je ne fais que constater un fait dont vous êtes tous témoins et qu'attestent nos informations et nos correspondances. Partout les hommes modérés se reprennent, les républicains de gouvernement se reconstituent. La renaissance, l'espérance, nous les constatons à Paris, nous les constatons surtout dans les départements. Et cette renaissance, ce réveil des opinions modérés ne se produit pas seulement dans notre camp. Il se produit dans les camps voisins. Vous avez tous été frappés, messieurs, de l'organisation nouvelle et active qu'un certain nombre d'hommes appartenant à des opinions républicaines et libérales extrêmement tempérées, correspondant à ce qu'on appelle l'ancien Centre gauche, se réclamant de la mémoire et de la politique de M. Thiers et de M. Dufaure, ont établie sous le nom d'*Union libérale*.

"C'est un centre nouveau d'action et de propagande. Assurément, messieurs, cette reconstitution d'un parti qui avait eu le tort de se laisser oublier n'a rien qui puisse exciter ni notre rivalité ni notre mauvaise humeur. (Assentiment général.) Au contraire, nous accueillons ces auxiliaires, ces alliés de demain avec empressement et reconnaissance. Ce sera un véritable bienfait, messieurs, si les conservateurs républicains comprennent enfin qu'ils ont dans notre société démocratique quelque chose de mieux à faire que de censurer et de relever les erreurs nombreuses de la démocratie; qu'ils ont à se rapprocher d'elle, à chercher à agir sur elle, à parler au suffrage universel, à se présenter à lui avec l'ascendant de leurs lumières, de leur situation, de l'autorité dont ils jouissent dans la société. Ils rendront ainsi un grand service à la République, et ils ne peuvent être pour nous que des alliés, des auxiliaires,—jamais (cela me paraît tout à fait impossible), dans aucune circonstance, ni des rivaux ni des adversaires." (Vifs applaudissements.)

"Il y a quelque chose d'aussi important et d'aussi heureux que le réveil des modérés, c'est le réveil des idées du gouvernement, qui sont des idées essentiellement modérées. Ainsi l'on vous parlait tout à l'heure des comités de Paris, de cette reconstitution spontanée qui est encore la suite, la conséquence de notre grand désastre du 27 janvier. On vous a dit que le dix-huitième, le neuvième, le cinquième, le dixième arrondissements reconstituent leurs comités électoraux, organisent une propagande, arrêtent des programmes. Tout cela se fait chez nous, sous notre toit, à notre grande *satisfaction*, mais (je n'ai pas besoin de vous le dire) en dehors de toute direction,—nous n'avons ni cette prétention ni cette autorité.

"Eh bien! ce qui est remarquable, c'est l'accord spontané des vues entre électeurs appartenant à des groupes si divers, à des régions dont la tradition politique et électorale a tant différé dans le passé. Je suis surpris et heureux de voir les progrès qu'ont faits en si peu de temps les idées de politique pratique. Nous ne trouvons plus dans les nouveaux programmes ces formules si longtemps en usage, ces formules si vagues, si retentissantes, si décevantes, hélas! Nous y trouvons la politique qu'il faut faire aujourd'hui, qu'il faudra faire demain, résumée en quelques points très nets, très concrets, très clairs, comme, par exemple, dans le programme du comité du neuvième arrondissement: "Défendre la Constitution et s'opposer à la revision,—assurer la stabilité gouvernementale,—conserver les libertés proclamées par la Révolution,—garantir la liberté de conscience en maintenant la suprématie du pouvoir civil."

"Vous le voyez, c'est, en quelques mots, une réponse nette, catégorique, précise, sur le sens et la portée de laquelle personne ne peut se méprendre, aux plus gros problèmes qui agitent l'opinion."

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 7 AVRIL, A REIMS, FRANCE.—Les élections départementales qui ont eu lieu, le 7 avril, à Reims, méritent une mention spéciale. En effet, il ne s'agissait pas simplement de remplacer un conseiller général ou un conseiller d'arrondissement. Un quatrième canton venait d'être créé dans cette grande ville industrielle, dont la population toujours croissante, atteint maintenant cent mille âmes: il fallait donc voter à nouveau dans les quatre cantons pour des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement. Il paraît que la lutte a été très vive et que les radicaux ne se sont pas épargnés pour assurer le triomphe de leurs candidats. Le résultat n'en est que plus significatif. Les trois chef du parti radical, MM. Ch. Arnould, Langlet et Morizet sont battus: les deux premiers restent, dès maintenant, sur le carreau, le troisième est en ballottage, mais le nombre des voix obtenues par son concurrent, M. le docteur Bienfait, un des vétérans du parti républicain dans la Marne, ne laisse guère de doute sur le succès final. Dans le deuxième canton seulement le candidat radical tient la corde. Or, comme l'écart n'est que d'une cinquantaine de voix et que les abstentions sont nombreuses, rien ne prouve qu'il doive réussir définitivement au second tour. Mêmes résultats satisfaisants pour le conseil d'arrondissement.

"En somme—dit le *Temps*—la population rémoise reste attachée aux idées de sage progrès qui ont fondé la République et qui seules peuvent encore la maintenir. Ce résultat est de bon augure pour les élections générales."

LE GÉNÉRAL BOULANGER.—Le correspondant du *London Times* à Bruxelles, a eu, à son tour, une entrevue avec le général Boulanger. Celui-ci lui a dit, entre autres choses déjà connues, que l'action actuelle du gouvernement français n'exercera aucune influence sur les élections du mois d'octobre; que lui, Boulanger, était sûr du succès dans 68 ou 70 départements sur 86; qu'il compte alors devenir président de la République, et, enfin, que, pendant la campagne électorale, les candidats boulangistes s'engageront devant les électeurs à obtenir des réformes constitutionnelles en général, mais sans préciser les détails des réformes qu'ils projettent.

On télégraphie de Berne à l'agence Havas:

"Berne, 8 avril.

"Au cas où le général Boulanger viendrait en Suisse, le Conseil fédéral, croit-on, ne l'autoriserait en aucun cas à résider à Genève ou dans toute autre ville de la frontière française."

LE RACCORDEMENT DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE.—L'arrangement conclu entre la France et la Chine en vue du raccordement des lignes télégraphiques est aujourd'hui définitif. M. Etienne en a informé le conseil des ministres, le 11 avril. Les signatures ont été échangées, et les communications télégraphiques sont, dès maintenant, établies entre Saïgon et Pékin.

La convention passée entre M. Lemaire, le ministre français en Chine, et le Tsong-li-Yamen, a été approuvée, définitivement, par l'empereur de Chine au mois de février dernier.

La nouvelle est parvenue en France par le dernier courrier.

Le raccordement des lignes françaises du Tonkin avec les lignes chinoises, se fait de Langson, dernière station du réseau français, à Lang-Tcheou, capitale du Quang-Si, distante de 80 kilomètres de Langson et déjà reliée à Pékin par le télégraphe, Langson étant déjà relié à Saïgon.

ALLEMAGNE.—L'émigration continue à sévir dans les divers pays de l'empire; elle a enlevé à l'Allemagne 3,720 habitants dans le courant du mois de février dernier.

Les partisans de la crémation des morts ont, récemment, adressé au directeur de la police de Berlin, une pétition demandant l'autorisation d'incinérer, dans la capitale de la Prusse, les morts dont les familles ne veulent plus du mode d'inhumation en usage. Le directeur de la police ayant opposé un refus à cette demande, les pétitionnaires se sont adressés au président supérieur de la province de Brandebourg sans plus de succès. Ils sont maintenant en instance auprès du ministre de l'intérieur.

ITALIE.—A la suite d'un accord survenu avec les députés les plus influents de la région des Pouilles, qui souffre tant de la crise agricole, le ministre des postes et des télégraphes a mis à l'étude un projet d'une grande importance.

M. Lacava penserait à doter les ports de la Pouille d'un ou de plusieurs vapeurs subventionnés qui feraient le service de l'Amérique et favoriseraient l'exportation des huiles, des vins, des fruits secs, etc.

Dans le conseil des ministres tenu, le 7 avril, sous la présidence du roi, le ministre de la guerre a déclaré que, pour une entreprise sérieuse en Abyssinie, vingt millions au moins seraient nécessaires. Il a été décidé qu'on dépenserait seulement six millions pour l'occupation et les fortifications de Keren et d'Asmara. Ces six millions seraient économisés sur les manœuvres de terre et de mer de cette année. Deux régiments seront envoyés, immédiatement, à Massouah; ils s'embarqueront à Naples.

M. Crispi a répondu à une question du sénateur Carutti, que le gouvernement déposera, très prochainement, un projet de loi pour réorganiser les écoles italiennes à l'étranger et leur donner une plus grande extension.

ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS.—Au cours de la séance du 8 avril, M. Verneuil a rendu compte des recherches qu'il a faites, récemment, dans son laboratoire, et qui, grâce aux inoculations et aux cultures microbiennes, ont prouvé que l'érysipèle et la lymphangite aiguë (inflammation des vaisseaux lymphatiques) étaient deux manifestations d'une même affection, de nature infectieuse et parasitaire.

—M. Bouchard a fait des expériences ayant pour but de prévenir ou de combattre les maladies infectieuses, telles que le charbon et la pneumonie, au moyen d'inoculations de germes infectieux. Contre le charbon du lapin il a inoculé le bacille pyocyanique. Sur dix-sept sujets, cinq sont morts charbonneux, dix sont morts non charbonneux, deux ont guéri. Les dix-sept animaux témoins sont tous morts du charbon qui leur avait été communiqué, ainsi qu'aux précédents, par l'inoculation d'une culture. Les animaux qui sont morts non charbonneux n'avaient donc pas conquis l'immunité; mais l'évolution du mal avait été enrayée chez eux.

—M. le docteur Parkin fait don à l'Académie d'une somme de 1,500 livres sterling dont le revenu sera destiné à récompenser les auteurs de travaux relatifs à l'action des matières carbonées sur le choléra et les maladies infectieuses analogues.

BELLE OU LAIDE.—Un journal provoquait, dernièrement, ses lecteurs et ses lectrices à faire leur opinion sur l'avantage de la laideur et les inconvénients de la beauté.

A mon avis, l'homme qui se sait laid tâche de racheter par la politesse, les petits soins, le dévouement, la défaveur que la nature a jetée sur lui. Celui qui se sait beau se croit irrésistible et déplait aux femmes distinguées par une fatuité qui éloignera la plus grand nombre d'un conquérant si sûr de son fait.

Quant à la femme laide, elle a tout pour elle, excepté la beauté. Elle sera simple, modeste confiante. Et si quelqu'un se met à l'aimer, elle subira une véritable transformation. Une femme aimée n'est jamais laide.

Lord Bolingbroke, assistant, un jour, avec son fils, le vicomte d'Amberley, au lever de la reine, attira le jeune homme dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dit:

—Mon fils, vous venez d'avoir trente ans le moment est venu d'envisager la vie sous ses côtés sérieux. C'est assez assourdir Londres du bruit de vos folies; il est temps de vous marier.

—Déjà, fit le vicomte d'Amberley.

—Plus tard, continua le vieux lord, il ne serait plus temps. Je puis mourir d'un moment à l'autre et personne ne prendra soin de votre considération et votre dignité. Votre histoire avec lady Charchester vous a fait le plus grand tort. L'archevêque de Cantorbery, son oncle, en a parlé à la reine, qui, vous venez de le voir, nous a fait un accueil glacial. Il faut, par un prompt mariage, faire oublier le passé et assurer l'avenir.

—Quel parti m'avez-vous choisi? demanda le vicomte.

—Je n'ai pas à choisir pour vous, répliqua Bolingbroke. Voyez vous même. Voulez-vous la fortune? Voici Miss Clanricarde. Son père, ancien gouverneur de l'Inde, en est revenu avec une richesse de nabab.

—Mon domaine d'Amberley me rapporte plus de vingt mille livres de revenu; je n'ai donc pas à me préoccuper de la fortune.

—Quand on est fils de lord Bolingbroke, marquis de Winchester, on n'a pas besoin d'ajouter à la noblesse d'origine.

—Si c'est la beauté qu'il vous faut, il n'y a pas, je crois, de femme plus admirable que miss Broughampton. On dit que le fils du stathouder compte la demander en mariage. Cependant, il n'y a encore rien de fait et je pourrais...

—Milord, je ne cherche pas plus particulièrement la beauté que la fortune. Je voudrais seulement trouver le bonheur.

—C'est différent, répondit le vieux duc, épousez une femme laide.

Mme Guibollard vient de donner le jour à deux jumeaux.

—Comment les appellerons-nous? dit-elle à son mari; il faut deux initiales différentes, à cause du linge.

—C'est juste, dit M. Guibollard; eh bien! appelons le premier Ernest, et le second..., Ugène!

Un dompteur provençal explique les secrets de son art à un amateur.

Celui-ci l'écoute avec admiration.

—Quelle peur vous avez dû avoir, dit-il, le jour où, pour la première fois, vous avez pénétré dans la cage des lions et des tigres?

—En effet, répond le dompteur en se frisant la moustache, on m'avait dit qu'ils avaient des puces!

Deux fiancés se séparent:

Lui, suppliant:

—Je pars. Jure-moi de te conserver pure et innocente jusqu'à mon retour.

Elle, naïvement:

—Oui, mais revenez vite!

Expulsez les furoncles, les pustules, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

SCHMITT—Décédé, mercredi matin, 24 avril, à cinq heures, à l'âge de 84 ans, FRANCIS SCHMITT, natif de Cuba. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce jeudi matin, à dix heures. Le convoi partira de la dernière résidence du défunt, Avenue de la Louisiane, 218.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.

21 mars—

Tous les privilèges ordinaires
AU FORT ESPAGNOL
A LOUER.
S'adresser à FREDERICK KNOWLAND, Fort Espagnol
25avril—1f

A vendre.

Pour cause de départ pour France: bonne boulangerie, bien achalandée, située à Biloxi.
S'adresser à J. B. CAMORS & CO., 61 Tchoupitoulas.
23 avril—8f

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'Impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et, est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; 6 flacons, $5.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoms
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux
5 oct—1an

Avis.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de M. J. B. MONTREUIL sont priées de s'adresser à Joseph Montreuil à la BANQUE DU CANAL, jusqu'au 24 avril.
14 avril—14 17 20 23

Avis.

Mme de la ROUSSILHE, demeurant à Paris 12 rue Lagelbach, près le Parc Monceau, se charge de toutes commissions tels que Toilettes, Trousseaux, Layettes, Meubles, etc., au comptant et 1 p. 0 de commission.
Mme de la Roussilhe prend des pensionnaires et se chargerait volontiers de jeunes enfants.
Pour références, s'adresser à la Nlle-Orléans au bureau de l'ABEILLE, et à Paris au premier secrétaire de la Légation américaine.
11 avril—1m

Aux Familles.

Une femme de couleur, d'un âge mûr, ayant déjà voyagé en Europe, offre ses services à une famille qui voudrait y aller et à qui son expérience personnelle serait très utile. Elle fournira toutes les références nécessaires. S'adresser par lettres à J. M. laissées au bureau de l'ABEILLE. 17 avril—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

PIANOS
DE
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

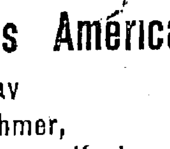

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe.
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

OKLAHOMA
—CHEZ—
MICHEL LION & CO.
CLOTHING HOUSE,
—ACHETEZ VOS—
Costumes tout faits et sur commande,
CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,
Vous serez sûr d'avoir de bonne marchandise pour très peu d'argent.
195, 197, 199 DECATUR ET STE-ANNE.
13 déc—1 an

D. H. Holmes.

VENTE SPÉCIALE DE BAS!

La meilleure occasion qui se soit jamais offerte; la plus haute valeur pour l'argent dépensé.

Songez-y. 2,000 douzaines de bas pour dames et enfants, noir et couleur bon teint.

Do, fantaisie, à raies et écrues, excellentes marchandises qui seront sacrifiées à 25 cents. Vous ne pourriez nulle part les acheter au-dessous de 50 cents.

155 Canal St.
8juil—1an—dim mar jeu

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 2696.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an Manufacture de wagons une spécialité.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov '88—1an

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock.
NATTES Jointless de Chine,
NATTES Jointless du Japon,
NATTES Jointless Damassées,
Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.
ELKIN & Cie.,
98 ..... Rue du Canal 98
RIDEAUX,
Renaissance, Colbert et Nottingham.
TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.
SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.
CORNICHE, POLES.
TAPIS,
Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain
CORTICINE, LINOLEUM,
TOILE CIRÉE.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle Orléans. Crayons et tableaux de grandeur nature le. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.
CABINETS.
No 183 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.
13fév—3m Mer Ven Dim

M. GUILLAUME MOTHE
Successeur de Eugène Braquet,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
COIN BOURBON ET ST-LOUIS.
12fév— Téléphone 710

C. LAZARD & Cie.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

Grunewald Opera House,
Grand Concert à Orchestre,
DONNÉ CE SOIR PAR
MARK KAISER.
25 avril—1f

Cinquième Bénéfice Annuel,
NEW ORLEANS LODGE No 30.
Benevolent Protective Order of Elks,
Lundi, 29 avril 1889,
AU GRAND OPERA HOUSE.

Le programme comprendra
PREMIÈRE PARTIE DE MINSTREL par les Elks.
CLOG DANCES.
NEW ORLEANS QUARTETTE CLUB.
RAPIDE PEINTURE—Par Harry Dressel
LE FAMEUX SHAW, dans sa grande spécialité.
BARRES HORIZONTALES, BATOUT LEAPING et JONGLEURS—Par le Y. M. Gymnastic Club.
BANJOSELECTIONS—Par Mlle Edit Walke.
SCÈNE DE "MARBLE HEART"—Par Mlle Maude Hall et B. C. Shiels.
CROQUIS—Par Louis Blake.
SOLO DE CORNET—Par M. Armand Veazey.
CROQUIS—Par M. et Mme Frank Burt.
SCÈNES—Par Ponch Robertson, Mlle Olga von Brause et Walter Stephens, du Nobje Outcast Company.
La représentation se terminera par la
Session Sociale Régulière
DES ELKS.
Billets—$1, 50 Cents, 25 Cents.
Le contrôle est ouvert pour les sièges réservés le vendredi, samedi et lundi.
25avril—3t

Série de quatre divertissements
—DONNÉE—
Sous les auspices des dames du 3e district au profit de
L'EGLISE SAINT-MAURICE
Sur le vaste terrain avoisinant les Casernes des Etats-Unis, ancienne propriété Dabora!.
Commençant jeudi 25 avril et se terminant le 28 avril 1889.
Les portes ouvriront tous les soirs à 6 heures et demie, et le dimanche à 2 heures de l'après-midi.
Entrée.......25 sous
PROGRAMME.
1ère soirée, jeudi 25 avril.
1—May Pole dance, par 52 enfants. 2—Comic song anglais. 3—Ernest ne parle pas. 4—Le Danube Bleu, chœur. 5—Le Marseillais à Paris. 6—Comic song. 7—L'avocat des legumes. 8—Trompette et Ver de gris. 9—Solo de chant, basse.
2me soirée, vendredi 26 avril.
1—Lilt bobo. 2—Le petit oiseau prisonnier, enfant. 3—J peux pas. 4—Chant d'enfants. 5—La demande des domestiques, comédie. 6—Les 'a andières enfants. 7—Les lavandières enfants. 8—Une scène en omnibus.
3me soirée, samedi 27 avril.
1—Un Anglais très gai. 2—Un Anglais très gai. 3—Les poupons d'Auvergne. 4—Comic song. 5—La Estudiantina, chœur. 6—La Estudiantina, chœur. 7—L'Auvergnat parisien. 8—Comic song, anglais. 9—Comic song, anglais.
4me soirée, dimanche 28 avril.
O. May Pole à 2 heures p. m.
Orphéon Français. 24 avril—

3 PALAIS FLOTTANTS 3
DE EUGÈNE ROBINSON
AU PIED DE LA RUE DU CANAL.
Pour huit jours, commençant
DIMANCHE, 21 AVRIL 1889.
Ouvert tous les jours à 1 et 7. Représentation à 2 et 8. 23 avril—5t

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Dans la Salle des Curiosités: Grand concours de bébés pour des prix. Pendant une semaine seulement—Allez voir les plus jolis bébés de votre ville. Théâtre No 2—La Canne à Elkins, comédien Irlandais. Théâtre No 1—Compagnie de Spécialités Américaines de Ward.
23 avril—

GRAND BAL PARE
—Donné par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
LE SAMEDI, 4 MAI 1889,
A la salle de l'Artillerie Washington.
(A milieu de la Place Lafayette.)
Prix du billet.......$1.00
MM. les Sociétaires sont informés qu'ils seront admis sans carte. Pour les demandes d'invitations des dames s'adresser à la Direction laquelle se réunira à ... tous les vendredis et les lundis à 7 heures du soir.
Par ordre du Président J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 7 avril—au 4 mai

GRAND CONCERT
SUIVI D'UN BAL
—Au bénéfice de—
L'Orphéon Français
A LA SALLE GRUNEWALD,
Vendredi, 26 avril 1889, à 8 heures précises du soir.
—Comité d'arrangement—
C. T. Chauvière Président ex officio,
Alex. Lazare Président.
Jules Meistore, H. B. de l'Etang,
H. Desportes, J. L. Knoepfler,
S. Escoffier, J. P. Foulon.
Prix du billet.......$1.00
Pour les invitations des dames s'adresser à messieurs les membres. 14avril—14 21 26

Vaccination.
Madame VERGÈS,
Sage-femme,
Prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les mercredis à une heure précise au No 188 de la rue Royale. 17avril—mar mer dim—1m

AMUSEMENTS.

GRANDE FETE CHAMPETRE,
26 et 27 avril 1889,
A LA PLACE KENNEDY,
Coin des rues Première et Camp.
VENDREDI, de 4 à 11 heures p. m. SAMEDI, de 2 à 11 heures p. m.
Pour le bénéfice de
L'Asile des Orphelins de la Rue Jackson
—ET DE—
NEWSBOYS' HOME.
PROGRAMME
A 5 heures, Vendredi—THE WATTEAU SHEPHERDESS DANCE.
Dîner chaud, chaque jour, de 4 à 8 heures p. m. Toutes les délicatesses de la saison et les vins des meilleurs crûs. Commandes spéciales, pour repas, doivent être adressées d'avance à Mme Breaux, 380 rue Prytanée.
Représentations de GALATHÉE après midi et le soir. Club Caméra. Danse générale chaque soir.
Programme de Samedi: Matinée pour les enfants—Grande répétition—Watteau Shepherd ess Dance. A 7 heures 30—A Pound Party.
Par requête spéciale le Professeur Piperno donnera, pendant l'après midi et le soir, et à une demi-heure d'intervalles des représentations du GALATEA MYSTERY, avec de nouvelles et merveilleuses transformations, préparées spécialement pour cette fête.
Entrée pour les grandes personnes, 50 cents, pour les enfants, moitié prix. 23avril—

Grunewald Opera House.
SAMEDI, 27 AVRIL 1889.
PHENOMÈNE INEXPLICABLE
C|H|A|S|S|A|G|N|O|N
Hypnotiseur Français.
Combinaison de lumières éclatantes,
Avec le concours du
ROI DES AMUSEURS.
L'énigme de la présente époque: le célèbre exposant européen du
MAGNÉTISME ANIMAL.
Les phases les plus scientifiques du mesmérisme et de l'électricité mentale ou la devination des pensées démontrant la puissance invisible et inexplicable d'un individu sur un autre. Expériences extraordinaires sur les sens faisant naître des pensées sé leuses quant aux éventualités possibles de l'avenir et permettant de se mettre en défense contre toutes les influences hostiles. Scènes amusantes au-delà de toute description, donnant lieu à une gaîté continue et invincible.
Spectacle Emouvant.
Nouveau, Amusant.
Mesmérisme ordinaire complètement éclipsé.
Le Somnambulisme ordinaire dépassé.
PRIX D'ENTRÉE.......$1 00
23avril—5t

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle
Par Francis T. Nicholls, gouverneur
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889 le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports et pays énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages passagers et chargements seront soumis à l'inspection des officiers de quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles seront soumis à une complète désinfection maritime d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'il viennent sont infectés, c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ont eu à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire. Sujet et ... sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer les navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante pourront après inspection (dans) la ... habitable sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé exigera ... des sous mettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la condition maritime avec détention du personnel de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole ou qui plus tard peuvent devenir infectés seront soumis à la quarantaine et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi que ceux ci-dessus, ne pourront pas passer ... les ports ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit.

Les officiers de la quarantaine aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce 16me jour d'avril, de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER sous secrétaire d'Etat

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—9t

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1889.
Liste de publication.

Barbat Jean Marie	Laydet Joseph
Besançon Narcisse	Ley (madame) née Kirmon
Bonaventure Nital—Chabrelle	Licardie Léon
Daudin Charles	Lindecker Auguste Ferdinand
Darroux Pierre	Loski Anne
De la Londe Charles Arthur	Loski Jacques
Dothan Léon	Magnon Gaspard Jean
Didier Minot	Mallet
Dupont	Mathés André
Durvilh Pierre	Mallard Charles
Enard Alexandre	Nolret Charles
Fayes Baptiste	Pacquet (époux)
Fourtier Léon	Pedeluy Hippolyte La lanne
Gabert Jean	Perillat-Bottonet, François Marie
Gaillard Octavie	Quirin Joseph
Garlepied Edouard	Rebour Emile
Gauthier Marie François Eugène	Rottener Léon
Gaurin Emile	Roudaux (Georges et Charles)
Ganchou Daniel	Royère Pierre
Jorot Léon Joseph Adolphe	Sorot Jules
Jouchoux Simon	Schiltz Georges
Lacoste	Venert Joseph
Laffont Joseph	Vergniole Michel, époux
Laporte Jean Marie	Vincent Jean Baptiste
Lemonnier Léonard Severin	Y Barra (époux)
Levrey François Xavier	

LETTRES.

Castaing Eugène	Poisson Charles
Jacquet Désiré	Ségard Henri
Lamon Jean	Thibault Louis
Masson Joseph	Touenon ou Marie Landay
Maugue Antonia	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er avril 1889.
Le Consul, PAUL DEJARDIN.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Geo. H. Balsley vs ses créanciers—No 20,260 Division B—Ordre de Cour—La pétition suivante étant considérée il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable G. H. Balsley soit tenue pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 1er jour de mai 1889, à onze heures a. m., pour prendre en considération et décider pourquoi la compromis demandé dans la dite pétition ne serait pas accepté et le syndic de cette succession autorisé à exécuter tous documents et mandats nécessaires et pour considérer toute autre affaire qui pourrait être soumise à la dite réunion.

Il est de plus ordonné qu'un avis conformément à la loi sera donné de la dite réunion.

Nouvelle Orléans, 28 mars 1889.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier
30 mars—5f au 1er mai

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 8,084.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr., Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de M. et Mme Sam Brown dans deux (2) lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations ci-dessus, situés dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 285, borné par les rues Washington, Cypress, Burdette et Neuvième, désignés comme lots Nos 21 et 22 sur un plan dressé par Colles, déposé en l'étude de James D. August n. notaire, et mesurant chaque trente pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 22 forme l'encoignure des rues Washington et Cypress.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL, Constable.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 AVRIL—CLASSE No 107
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
2	36	38	55	50	41	45	51	31	60	7	69	5	20

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 24 avril 1889—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans tous nos succursales.